



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21, rue de Caudebec – Fréville 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

Acte d'engagement

Procédure adaptée passée

en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics (Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et décret N°2016-360 du 25 mars 2016)

Etude sur la Restauration de la Continuité Ecologique du Seuil du Caudebecquet

Date limite de remise des offres : **Lundi 28 septembre 2026 à 12 h 00**

N° du marché :.....

Date du marché :

Montant € HT :



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21, rue de Caudebec – Fréville 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

A - Objet de l'acte d'engagement.

- Objet du marché :

La présente consultation concerne le choix d'un bureau d'étude pour l'élaboration de l'étude de la Restauration de la Continuité Ecologique de la Rançon au droit du seuil du Caudebecquet, situé sur la commune de Rives en Seine en Seine Maritime.

- Cet acte d'engagement correspond :

1.

à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement)* ;

au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché ou de l'accord-cadre *(en cas d'allotissement)* ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

correspondant, pour les lots n°....., à l'offre variable *(en cas d'allotissement)* ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.

à l'offre de base.

à la variante suivante :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes,

Règlement de la consultation

CCAG PI

CCTP

Autres :

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21, rue de Caudebec – Fréville 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes¹ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

Montant TTC arrêté en lettres à :

OU

aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

conjoint

OU

solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
|--|--|-----------------------------|
| | Nature de la prestation | Montant HT de la prestation |
| | | |
| | | |
| | | |

¹ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21, rue de Caudebec – Fréville 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

• Nom de l'établissement bancaire :

• Numéro de compte IBAN :

B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :

NON

OUI

(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché est demois ou jours à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché est reconductible :

NON

OUI

(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21, rue de Caudebec – Fréville 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

C2 – Signature du marché en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)* :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21, rue de Caudebec – Fréville 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

- Désignation de l'acheteur :

Syndicat mixte des bassins versants Caux Seine

21 rue de Caudebec

Fréville

76190 SAINT MARTIN DE L'IF

Tél : 02 32 94 51 90

Fax : 02 32 94 51 91

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

CORITON Bastien, Président du Syndicat mixte des bassins versants Caux Seine

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

Isabelle AUGER iauger@sbvcauxseine.fr Tél : 02 32 94 51 92 Fax : 02 32 94 51 91

Syndicat mixte des bassins versants Caux Seine

21 rue de Caudebec

Fréville

76190 SAINT MARTIN DE L'IF



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21, rue de Caudebec – Fréville 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Comptable public en trésorerie d'Yvetot

2 rue du Couvent

76190 YVETOT

02 35 95 98 60

- Imputation budgétaire : 2031-0022

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

L'autorité compétente du pouvoir adjudicateur,

Le Président

A, le

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire

(valant notification du marché) :

L'autorité compétente du pouvoir adjudicateur,

Le Président

A, le